



Compte rendu du CE du 1er Mars 2017 (CE de l'ex pôle sud-ouest)

Une délégation parisienne à la tête d'un CE bicéphale en lieu et place de celui de l'ex pôle Sud-Ouest, c'est le mauvais plat qui nous est désormais proposé... Un plat pour lequel chaque nouveau directeur y va de ses ingrédients mais cette cuisine là nous laisse sur notre faim. Les deux régions exposent tour à tour leurs projets, leurs méthodes et leurs choix, chacune marquant son territoire mais cette approche, divergente, nous prive d'un examen véritablement approfondi de la situation de l'emploi, de la répartition des budgets et nous conforte un peu plus chaque mois dans l'idée qu'il faut absolument obtenir des CE spécifiques en région.

1- Suivi de la mise en œuvre de la nouvelle organisation du réseau régional :

Globalement, la présentation doit encore être améliorée dans les organigrammes : la distinction entre encadrants techniques et chefs de centre adjoint laisse à désirer, les chefs info web ne sont pas toujours bien positionnés, certains postes manquent à l'appel comme celui de rédacteur à la BAV de Mende. Pour les postes de rédacteur en chef de Limoges et Poitiers, le choix est fait, il ne manque plus que la signature de la présidente pour l'officialiser. Pour les postes de rédacteurs en chef adjoint de Pau et Montpellier, la consultation est en cours et la décision devrait être prise lors du comité carrière du 22 mars. Sur l'organigramme réseau de la fonction RH, la direction a reconnu que certaines régions comme la Nouvelle Aquitaine étaient mieux dotées faute de mobilité contrainte. Il a donc fallu garder les salariés qui ne souhaitaient pas bouger mais leur poste disparaîtra avec eux. Le raisonnement vaut sans doute aussi pour d'autres fonctions apparues dans la nouvelle organisation comme celle de responsable des magazines et opérations événementielles d'information toujours en Nouvelle Aquitaine.

La finance reste elle organisée au niveau du pôle avec un dédoublement "tuteur" en Nouvelle Aquitaine et "junior" en Occitanie pour le contrôle de gestion et budget. La fonction administration et comptabilité est quant à elle transversale et pilotée par la Nouvelle Aquitaine.

Durant les échanges, la direction a également été interpellée sur le caractère désormais obligatoire du forfait jour pour tout nouveau journaliste. Olivier Godard l'a justifié tout comme l'impossibilité pour ces mêmes "entrants" de pouvoir opter pour le décompte horaire au bout de deux ans en expliquant que cela permettait d'optimiser l'organisation du travail. L'entreprise remet donc en cause les engagements pris dans le cadre de l'accord collectif, ce que nous avons dénoncé en ajoutant que le SNJ était prêt, pour cela, à engager tous les recours nécessaires.

2- Présentation de la direction de la performance opérationnelle :

le but : coordonner, mutualiser et partager pour une meilleure efficacité des moyens humains et matériels sur l'ensemble du réseau. Cette direction est là pour répondre aux besoins des antennes, demandes éditoriales et mise en place du dispositif qui semble le plus adapté...et le moins couteux bien sûr. Cette volonté d'ouverture et d'échanges est à priori louable mais les débats du jour ont fait ressortir de profondes divergences sur sa traduction dans le cadre de la couverture de certains événements comme par exemple en Occitanie lors du festival des créations télévisuelles de Luchon.

La présentation fait également ressortir le nouveau positionnement des ex régulateurs devenus des délégués aux moyens et à la performance opérationnelle et désormais rattachés en central à cette direction. Un correspondant (un cadre) Hygiène Sécurité et Environnement est également présent dans chaque antenne régionale. Il a aussi en charge la mission d'APS, animateur prévention et sécurité.

3- Stratégie numérique :

Mis en place il y a quatre ans, l'ancien site internet se déclinait par antennes selon un "fil vertical". Le nouveau est à l'échelle grande région (une seule adresse) et son architecture est transversale à l'image de ce que font déjà les autres sites d'infos ! Voilà pour la présentation générale d'un site où les internautes des ex-régions ont du mal à retrouver « leur » info. Pour le reste, les deux déléguées au numérique présentes nous font l'article. Du marketing ! Et toujours autant de clics, preuve que tout ira bien, mais sur le fond, les questions de priorité et de choix éditoriaux rien... même pas l'amorce d'une réflexion critique ! Quelle stratégie pour le web ? Quelle ligne éditoriale ? Quel agencement entre programme et info ? Comment l'info doit-elle être mise en avant et hiérarchisée ? Quelles garanties sur les droits d'auteurs, la déontologie et le respect des pratiques professionnelles ? Autant de questions restées sans réponses...

Nous avons donc rappelé que le SNJ et la CFDT avaient engagé une saisine en espérant enfin obtenir les éclaircissements et les engagements nécessaires au bon fonctionnement des sites internet. Dans le même temps, la crainte de voir ces sites servir de laboratoire pour expérimenter et déroger aux règles en vigueur se confirme avec l'apparition de modules web. Ces nouveaux formats où du texte à l'écran se substitue au commentaire peuvent être conçus comme tels mais pour la direction, ils offrent surtout une possibilité supplémentaire de recycler des sujets. La fabrication serait alors assurée par un monteur en l'absence du journaliste avec validation éditoriale avant diffusion...la directrice régionale de Nouvelle Aquitaine s'est portée volontaire pour lancer une expérimentation sur une base "collaborative". Pour notre part, nous avons redit que la justice avait tranché et que la porosité « technique-éditorial » se limitait pour l'heure au périmètre de la chaîne France Info, le SNJ étant prêt là aussi à engager les recours nécessaires pour faire respecter ce jugement

4- Questions diverses :

Les réflexions sur l'avenir des locales ont débuté en Occitanie et dans les prochains jours en Nouvelle Aquitaine. Les élus ont demandé qu'un membre de la commission des locales puisse participer aux réflexions. Sur le principe, les deux directions régionales ont accepté sachant que la méthode diffère : en Nouvelle Aquitaine, cela se fera par exemple locale par locale alors qu'en Occitanie, le choix a été fait de regrouper Nîmes et Perpignan d'un côté et Albi et Rodez de l'autre.

Autre point largement évoqué : l'organisation des soirées électorales...Rien n'est définitivement arrêté mais là aussi l'approche diffère d'une région à l'autre.

Pour la Nouvelle Aquitaine, on va vers un seul plateau à Bordeaux non pas par choix géographique ou politique mais parce que 300 000 euros ont été investis pour le son dans le studio qui va également bénéficier d'un nouvel éclairage Led. La soirée serait animée par 3 présentateurs issus des 3 ex régions, chacun intervenant sur son domaine de prédilection. Sur le terrain, 26 points de direct sont envisagés. Les régions de Poitiers et Limoges seront donc mises à contribution comme "régie d'attente" pour gérer les flux en amont. Pour rappel la Nouvelle Aquitaine compte 49 circonscriptions, 15 en Poitou Charentes, 28 en Aquitaine et 6 en Limousin.

Pour l'Occitanie, les deux plateaux sont maintenus à Toulouse et Montpellier avec des interventions en fonction des 4 tranches horaires de la soirée. Sur la première et la dernière, une diffusion commune de Toulouse ou Montpellier, le choix se fera par tirage au sort pour décider qui débutera et qui finira. Pour les tranches intermédiaires, chaque région prend la main sur son périmètre de diffusion. Pour rappel, l'Occitanie compte également 49 circonscriptions, 26 en Midi Pyrénées et 23 en Languedoc Roussillon.

Prochain CE le 28 mars à Bordeaux.
Vos élus SNJ Occitanie et Nouvelle Aquitaine